

Collusion frontale: pratiques douteuses dans l'industrie de la construction

Reportage du jeudi 15 octobre 2009

Collusion frontale: pratiques douteuses dans l'industrie de la construction

De nombreux contribuables s'interrogent sur le prix de nos infrastructures et se demandent s'ils en ont vraiment pour leur argent. Le reportage d'*Enquête* lève le voile sur une pratique profondément implantée dans le milieu de la construction: la collusion.

Il y a collusion quand des entreprises s'entendent pour soumissionner à un certain prix et se répartissent les contrats à tour de rôle. Des études internationales démontrent que la collusion gonfle les prix des grands travaux d'au moins 20 %. Notre enquête démontre qu'en ce moment, dans la grande région de Montréal, ce chiffre serait bien plus près de 30 %.

Comment un club sélect peut-il agir de connivence pour déterminer qui sera le plus bas soumissionnaire dans un appel d'offres? Par un vocabulaire secret que vous découvrirez dans le reportage, les entrepreneurs complotent pour décider le prix de chacun des soumissionnaires sur un contrat donné.

Dans ce milieu, on s'emploie tout autant à gagner des complicités bien placées qu'à éloigner les intrus. L'intimidation est une arme courante pour décourager les soumissionnaires indépendants. D'ailleurs, la puissante mafia italienne de Montréal y jouerait un rôle important, touchant même un pourcentage sur des contrats. Le Bureau de la concurrence du Canada est conscient du problème mais, tout comme la Sûreté du Québec, il ne peut agir sans dénonciateur. La collusion n'est pas facile à démasquer et encore moins facile à prouver en cour.

Quelle est l'ampleur de ces pratiques douteuses et quel en est le coût pour les contribuables?

Journalistes: Marie-Maude Denis et Alain Gravel, réalisatrice: Claudine Blais, monteuse : Annabelle

Lehouillier, caméramans : Jean-Pierre Gandin, Sylvain Castonguay, Charles Dumouchel, Denis Christopherson et Pierre Mainville, preneurs de son : Luc Delorme, Yves Binette, Eric Carbonneau, Daniel Lapointe et Diane Gaudreau.

[Le carnet d'Alain Gravel sur le sujet](#)

* Radio-Canada n'est aucunement responsable du contenu des sites externes